



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

conventions avec les praticiens

Question écrite n° 111958

Texte de la question

M. Christian Eckert attire l'attention de Mme la secrétaire d'État auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la santé, chargée de la santé, sur la négociation conventionnelle en cours entre l'Assurance maladie et les syndicats de médecins libéraux. Le 7 avril dernier, une nouvelle négociation conventionnelle a débuté, qui doit redéfinir les termes du contrat organisant l'exercice des médecins libéraux. Dans cette perspective, le syndicat des médecins généralistes a proposé un « forfait médecin traitant » qui propose des réponses à ce que le syndicat a identifié comme des besoins de notre système de soins. Il lui demande quelle est la position du Gouvernement sur ces propositions et comment le Gouvernement compte améliorer l'attractivité du métier de médecin généraliste traitant, ce qui apparaît aujourd'hui véritablement nécessaire.

Données clés

Auteur : [M. Christian Eckert](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (7^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 111958

Rubrique : Assurance maladie maternité : généralités

Ministère interrogé : Santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 juin 2011, page 6806

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)